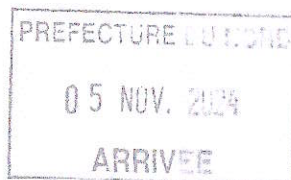


Département du NORD
Arrondissement de LILLE
Commune de WARNETON



N°2024-20

DÉLIBÉRATION
du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt - quatre, le dix-sept du mois d'octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en son lieu habituel de réunion, sous la présidence de Monsieur Yvon PETRONIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10
Date de convocation du conseil municipal : 17 octobre 2024

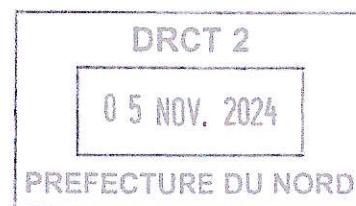
PRESENTS : MMES & MM. Yvon PÉTRONIN Maire, Bernard PAREZ et Claudie DELEDALLE Adjoints, Nathalie LAMEYSE, Nicolas DEAN, Francis GHESTEM et Jean-Michel DELANNOY, lesquels permettent d'atteindre le quota des membres en exercice.
Absences EXCUSÉES : M. Stéphane DELATTRE et Me Christèle VANDAMME

OBJET : Subventions pour l'association ALDW (association loisirs Deùlémont Warneton), action BONNETS ROSES, 16 rue de verdun - 59890 DEULEMONT

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré fixe ainsi un complément d'attribution de subventions pour l'année 2024 :

- ALDW pour BONNETS ROSES : 100 €



Ainsi fait en séance les jour, mois et an susdits
Le 28 octobre 2024

Retour le 05 NOV. 2024

Pour extrait conforme
Le Maire

Le Maire de Warneton certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération en vertu des termes de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 sur les droits et les libertés des communes et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Maire